

TROISIEME CONCOURS
ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - SESSION 2025

Attestation professionnelle : membre d'une assemblée élue

Nom et Prénom du candidat :

Pièces à fournir : toute pièce attestant d'un mandat de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale de 4 années au moins (attestation du maire par exemple) ainsi que les procès-verbaux d'installation du conseil auquel appartient le candidat.

Récapitulatif des activités exercées en tant que membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, permettant de justifier des 4 années requises au titre d'une inscription au troisième concours :

Période du ... au ...	Type de mandat / organe délibérant auquel appartient le candidat	Pièces justificatives fournies

Si le candidat a eu la qualité d'agent public (fonctionnaire, stagiaire, contractuel de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière), de magistrat ou de militaire pendant les périodes au titre desquelles il est candidat au troisième concours, **ces périodes ne pourront pas être comptabilisées** dans le calcul des quatre années requises, et seront par conséquent retranchées, conformément à la réglementation en vigueur.

Le cas échéant, merci de compléter le tableau ci-dessous en indiquant les début et fin de périodes correspondantes :

Période du ... au ...	Fonction exercée	Qualité ¹	Employeur public

¹ Titulaire / stagiaire / contractuel de droit public / militaire / magistrat / ...

A

Le

Signature du candidat précédé de la mention « lu et approuvé »